

COUSANCE

Mag'

Bulletin Municipal // Février 2015



Cousance à
l'heure du web :
www.cousance.com

Cousance, l'heure du Web. C'est fait !

Affiché comme l'un des objectifs du programme de l'équipe municipale, Cousance possède désormais son site internet.

Outil privilégié de la communication, il s'adresse à celles et ceux qui veulent mieux comprendre la vie de la commune mais également aux particuliers, aux touristes ou aux entreprises, désireux de découvrir notre commune ou de s'installer à Cousance et qui pourront y trouver toutes les informations nécessaires.

Sa facilité d'utilisation en fera aussi un moyen facile et interactif de dialogue avec vos élus. Vous pourrez exprimer vos besoins, vos attentes, vos idées.

N'hésitez donc pas à visiter l'ensemble de ses pages et à le consulter régulièrement.

Cet outil est aussi le vôtre !
<http://www.cousance.com/>

Mairie de Cousance

87 grande Rue - 39190 COUSANCE
Tél. 03 84 85 90 21
Fax : 03 84 85 95 13
mairie.cousance@orange.fr
www.cousance.com

Du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.

Le vendredi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h.

Le samedi :
de 9 h à 11 h 30
(sauf périodes de congés).

Directeur de la publication : Christian BRETIN // Rédacteur en chef : Philippe ROUX // Rédaction : Christian BRETIN, Philippe ROUX, Dominique PUTIN, Bernard POLY, Nathalie COLONAZET // Ont collaboré : Les Présidents d'associations // Photographies : Mairie de Cousance, Associations, Fotolia // Conception : Ly-D, www.ly-d.fr // Impression : PLESSY, 74 rue Saint Désiré, BP 10818, 39008 Lons-le-Saunier Cedex // Tirage : 800 exemplaires // Distribution : Mairie de Cousance

SOMMAIRE

Editorial	P 3
Vie Locale	P 4
Brasser les générations Ecouter, aider, administrer... Aller à la rencontre de nos aînés ! Ecole de Cousance : un nouveau directeur et un professeur supplémentaire A la recherche de nos ancêtres Commerce, artisanat, industrie : Une nouvelle Union Commerciale est née Arbres et lignes électriques : bientôt une campagne de recensement. Commissions intercommunales: quelques changements Infos Sictom Drôles de drones	
Développement	P 10
Canalisations et tuyaux : invisible sous nos pieds, l'autre Cousance Protéger les Cousançois Conservons nos pompiers Elections départementales 2015 : une petite révolution ! Randonneurs et touristes Le plan local d'urbanisme donner un futur à notre avenir Ne pas laisser partir la poste Passer de l'Education à l'économie Bornes électriques, le Jura en prise ! Forêt communale un engagement sur 15 ans. Projet d'aménagements prévus pour le cimetière Trouver une location Futurs aménagements de l'aire de loisirs « En Lune ». Ensemble pour améliorer notre cadre de vie. Espace communication	
Vie Associative	P 15
Prêt pour la guerre des étoiles ? Donner de soi Du plaisir à chanter	
Culture	P 16
Retour sur le festival de jazz Festival de la BD Embellir et fleurir Lectures communes « Lire fait grandir les cultures »	
Bon Plan	P 19
Relais assistantes maternelles Besoins de Conseils en architecture ? Améliorer votre isolation, changer de chauffage ? Payer l'eau ou les factures du service public par internet : c'est possible ! Bus et Trains, horaires	
Reportage	P 20
Un Cousançois méconnu : Louis Lautrey	



Le mot du Maire

Chères Cousançoises, chers Cousançois,

En neuf mois, ma nouvelle fonction de maire m'a permis de mesurer les atouts et les richesses de notre commune.

Dès lors, j'ai été amené à rencontrer beaucoup d'entre vous, ce qui me permet d'appréhender au mieux vos besoins et vos attentes. Ces moments sont toujours pour moi des échanges constructifs et fructueux. Ils montrent très souvent que vous souhaitez être des acteurs de la commune à travers des projets pour vous-mêmes mais aussi pour la collectivité.

J'ai pu appréhender aussi des situations sociales et humaines difficiles qui imposent des décisions où la solidarité prend tout son sens.

D'autre part, en neuf mois, les nombreux projets qui étaient les nôtres, se sont concrétisés.

Ainsi les grands axes de développement de notre commune ont vu le jour mais toujours dans les limites autorisées par notre budget :

- Une toute jeune Union commerciale est née dernièrement sous notre impulsion.
- L'ancien commerce Berrodier, grande rue, vient d'être acquis et qui aura pour vocation d'accueillir la nouvelle agence postale communale.
- Des contacts sont actuellement en cours pour implanter une résidence Seniors tout près du bourg centre.
- L'étude concertée permettant l'aménagement de l'aire sportive et de loisirs « En lune » est en cours de finalisation. Elle permettra ainsi de déterminer les aménagements qu'il conviendra de mettre en oeuvre afin de favoriser l'attractivité du lieu pour le plus grand nombre, jeunes et moins jeunes.
- L'achat du bâtiment de la gare est en cours en vue d'y implanter un espace culturel.

- Une étude a été commanditée auprès d'un cabinet d'architectes afin de qualifier et restructurer le vaste espace qui se situe entre les écoles et le Lotissement du Parc. Ce nouvel aménagement permettra de sécuriser l'espace scolaire et structurer cette zone au fort potentiel de développement dans les années à venir.
- Un panneau d'affichage électronique a été implanté Place du marché pour une information facile et dynamique.
- Notre commune vient aussi de se doter d'un site Internet qui renforcera l'attractivité de Cousance et qui constituera pour vous utilisateurs, un outil précieux d'information et de communication.
- Le projet de parking du cimetière est planifié aujourd'hui et les travaux débiteront au cours du premier semestre.
- Les parkings du Chapeau rouge et de la bibliothèque ont été finalisés et sécurisés.
- Chacune des associations cousançoises a aujourd'hui son élu référent devenant ainsi son interlocuteur privilégié.
- Notre commune vient d'obtenir la 2^{ème} place au Concours des villes et villages fleuris, récompense qui témoigne de l'engagement de la commune et de ses bénévoles.
- Les relations intergénérationnelles se sont concrétisées lors du repas des Seniors de même que lors du repas de la fête patronale qui a réuni 250 personnes.

Bien sûr pour cette année 2015, d'autres projets sont encore à l'étude parmi ceux-ci l'urbanisation d'un nouveau terrain à bâtir dont notre commune doit se doter au plus vite afin de favoriser l'accession à la propriété de nouveaux habitants. Comme d'habitude, vous serez informés régulièrement de ces nouveaux projets.

Sachez que l'équipe municipale et moi-même n'avons qu'une préoccupation c'est que vous vous sentiez bien à Cousance ! Car nous savons que derrière la commune, ce sont des femmes, des enfants, des hommes, des entreprises, des commerces, des associations qui vivent et qui attendent de nous que nous les représentions au mieux.

En mon nom et au nom de cette équipe municipale, je vous souhaite une excellente année 2015, année qui vient malheureusement de si mal commencer. Un attentat terroriste d'une barbarie inouïe vient d'endeuiller notre nation et donc chacun d'entre nous, dans ce qu'il a de plus sacré : sa Liberté. L'immense rassemblement national du 11 janvier a prouvé que tous les Français peuvent se retrouver dans des valeurs communes pour dire NON à l'intolérance. Cousance n'a pas été en reste puisque plus de 500 personnes, Cousançois et voisins, ont défilé pour s'associer à ce sursaut national.

Puisse l'esprit de ce 11 janvier rester vivace et qu'il nous permette de nous retrouver pour ce « vivre ensemble » qui doit nous être cher et pour lequel nous sommes élus !

Christian BRETIN

Brasser les générations :

L'organisation de la fête de Cousance a été cette année une belle réussite. C'est Nathalie Colonozet 1^{ère} adjointe qui a eu la lourde tâche de l'organiser. Qu'elle en soit remerciée ainsi que les nombreux conseillers municipaux qui ont donné de leur temps à la préparation et l'animation de ce temps fort de la vie cousançoise.



Une nouveauté : le repas de la fête !

Le repas de la fête a été pendant très longtemps une tradition familiale. C'était l'occasion de se retrouver autour de la table des parents puis «descendre sur la fête» ensuite. Cependant, au fil du temps, et avec les aléas de la vie moderne, cette sympathique tradition a eu un peu tendance à disparaître.

Afin de renouer avec cette tradition du «repas de la fête» notre municipalité a décidé l'organisation de ce moment convivial.

Qualité du repas, qualité du décor, qualité de l'accueil mais aussi de l'animation et même du ciel ! C'est en effet sous un magnifique soleil et dans une ambiance chaleureuse, entre des enfants dansant et Léon Guette à la chansonnette, que 250 participants ont répondu au repas de la fête patronale.



Ce sont les membres du Club de Basket cousançois qui ont assuré avec brio le service de l'excellent repas préparé par notre commerçant local Didier Morin.

Une ambiance «jazzy» assurée par Manu Calun a apporté un fond musical de grande qualité.



Ecouter, aider, administrer...

Après l'équipe technique d'entretien que «Cousance Mag'» vous a présentée dans son dernier numéro, ce sont nos secrétaires que nous souhaitons cette fois vous faire mieux connaître. Lorsqu'on pousse la porte de la mairie, c'est Catherine Ancian qui nous accueille. Mais en coulisse, invisible depuis l'entrée, sa collègue, Aurélie Guilhem, veille aussi depuis 2011 à la bonne marche de l'administration municipale. Toutes deux sont complémentaires.



Catherine

Catherine, c'est d'abord l'accueil. Celui des nouveaux arrivants, mais aussi l'écoute de tous les problèmes du quotidien : «Nous sommes souvent un recours pour certaines personnes, lorsque elles ne savent plus à qui s'adresser. Nous les écoutons toujours, même si le problème n'est pas de notre ressort et essayons de les orienter au mieux. Je me retrouve quelquefois avec un chien perdu ou un chat trouvé dont on nous demande de nous occuper» Et d'ajouter avec humour : «Heureusement, les gars du Service Technique prennent le relais».

Moins original, la facturation de l'eau est aussi une tâche indispensable : «J'é mets 660 factures chaque semestre !»

Avec l'accueil, Catherine a en charge le planning des salles, les autorisations d'urbanisme, la réglementation des manifestations, qu'il s'agisse des débits de boisson ou des arrêtés de stationnement et aussi la charge de l'état civil, dont les décès. «La gestion du dossier cimetière m'a particulièrement intéressée ces dernières années, malgré la surcharge de travail. J'ai pu ainsi redonner une identité aux défunts des tombes très anciennes lors de la restructuration du cimetière».

Après une première réussite brillante au concours territorial d'agent de bureau, Catherine est d'abord embauchée au Département puis réussit de nouveau un second concours en 1983, organisé celui-ci par la commune de Cousance. «Je découvrais le travail municipal, dont l'aspect varié, jamais routinier, m'attirait». Aujourd'hui, avec deux enfants et cinq petits-enfants, elle voit la retraite se profiler. «D'ici deux ans».

le suivi du Centre Communal d'Action Sociale et la préparation des événements : vœux, commémorations, repas collectifs, colis...

«Le plus délicat, c'est la procédure des marchés publics car je n'en avais pas dans les petites communes où je travaillais auparavant».

En effet, sa trajectoire professionnelle lui a d'abord imposé plusieurs postes et différents lieux de travail.



Aurélie

Aurélie, installée à l'arrière, dans le second bureau sa collègue, lauréate du concours et de l'examen d'adjoint administratif 1^{ère} classe, appartient à une famille déjà tournée vers le service public, elle a d'abord la responsabilité des chiffres : «Avec la comptabilité, le traitement du courrier, les commandes, les marchés publics, le budget, j'ai aussi les délibérations et les comptes rendus du conseil municipal, les salaires et la gestion des carrières du personnel».

«Dès ma sortie de l'école en 1997, je me suis retrouvée seule sur un poste de secrétariat à mi-temps à la mairie d'Orbagna. Il fallait être autonome et efficace tout de suite. J'ai dû me mettre rapidement à la comptabilité, au budget, à l'état civil, à l'urbanisme... Deux mois plus tard, j'étais employée au syndicat des eaux de Cuisia-Gizia-Rosay. En janvier 1998, j'étais embauchée à la mairie de Cuisia, poste où j'effectuais le plus grand nombre d'heures. En 2003, s'y ajoute un complément à la mairie de Grusse. Quatre postes, cumulant ainsi 41h30 hebdomadaires pendant plusieurs années ! Travailler seule commençait à me peser, c'est pourquoi j'ai postulé à Cousance pour un temps complet».

Une opportunité apparaît en 2011 avec le départ de Nicole Putin. Elle partait à la retraite et son poste devenait vacant. «Etre au sein d'une équipe, trouver un travail moins décousu, mais tout de même diversifié, Cousance me convenait parfaitement et je m'y sens bien aujourd'hui».

S'y ajoutent aussi la mise à jour des listes électorales et le déroulement des scrutins,

Aller à la rencontre de nos aînés !

Attention sympathique désormais bien ancrée, les plus de soixante quinze ans qui le souhaitent peuvent recevoir un colis de Noël ou choisir de participer à un repas.



Madelaine Ruffier et Léon Guette, les deux doyens du repas.

Organisé par le centre d'Action Sociale et sa vice-présidente, Josiane Bougaud, ce ne sont pas moins de 104 colis qui ont ainsi été préparés et ensuite distribués par des bénévoles au porte à porte.

Cette attention amicale, accueillie avec plaisir et souvent autour du café, reste aussi un moment convivial d'échanges et d'amitié.

Nos seniors qui ont fait le choix du repas offert par notre municipalité ont passé un bel après-midi dont ils garderont un bon souvenir.



Le traditionnel repas des aînés a été cette année complètement revisité sur de nombreux points : l'accueil, la prise en charge, la décoration, la qualité du repas, et bien sûr l'animation assurée par le sympathique Dédé Gros, ont fait de cette journée un moment fort apprécié.

Notre Maire a souhaité porter une attention toute particulière à cette réception annuelle qui est pour lui une manière d'honorer ceux qui avant nous, ont oeuvré ou oeuvrent encore au développement de notre commune.

C'est aussi une manière de leur témoigner notre respect et notre gratitude.

Ecole de Cousance : un nouveau directeur et un professeur supplémentaire

Ghislain Buatois le nouveau Directeur remplace Madame Callois partie en retraite.

Il a la responsabilité d'un établissement dont l'effectif est de 10 classes et 217 élèves. L'école de Cousance est une des plus importantes écoles du département du Jura.

Dans un contexte où l'Education Nationale tend plutôt à resserrer les effectifs et regrouper les classes, Christian Bretin a eu la satisfaction d'apprendre au matin de la rentrée par l'inspecteur d'académie qu'une nouvelle classe venait d'être créée à Cousance.

C'est Mme Aurélie ROY, professeure des écoles originaire de Beaufort qui a été nommée pour prendre en charge une classe de CM1/CM2.

C'est aussi en ce début d'année que l'école de Cousance s'est mise aux nouveaux rythmes scolaires. Ainsi, neuf demi-journées rythment aujourd'hui la semaine des élèves et enseignants. La fin des cours étant fixée à 15h30, les élèves ont alors le choix entre le retour à la maison avec des bus gratuits, ou bien, et c'est la nouveauté, participer aux Temps D'Activités Périscolaires. Rappelons que ces fameux TAP, qui prolongent l'Ecole offrent aux enfants une continuité éducative pour découvrir des activités sportives ou culturelles originales.

Après un trimestre, les choses fonctionnent bien grâce notamment au professionnalisme de l'équipe éducative du CLSH dirigée par Yohann RAFFIN, qui, travaille en bonne intelligence avec les enseignants du groupe scolaire.

Les parents d'élèves sont actifs eux aussi. Depuis l'élection d'une liste d'union, en octobre dernier, les animations se sont succédées : jus de pommes, ventes de bulbes, d'huîtres, loto des écoles, autant d'opérations, dont les bénéfices viendront alimenter les caisses de la coop scolaire.



Roger Valeyre remettant au maire Christian Bretin l'édition papier des relevements généalogiques.

Leurs gisements : les registres paroissiaux, les archives départementales et depuis la Révolution, les états civils municipaux. Bénévolement, ces passionnés investissent tous ces lieux où un passé méticuleusement enregistré s'entasse en strates successives.

Mais au fait, pourquoi ?

«Notre passion est de pouvoir faire ressurgir les traces écrites de ces trajectoires familiales qui composent au final une mémoire collective émouvante. Nous en faisons alors ce que nous appelons des relevés d'abord en les recensant de façon exhaustive puis en les remettant dans une écriture moderne et lisible afin de les mettre à la disposition de ceux qui le souhaitent.»

Mémorisés dans une base de données informatiques, ces relevés sont aussi édités sur un document papier dont un exemplaire est remis au maire de chaque commune relevée.

«Nous sommes à la disposition des généalogistes amateurs pour les aider, mais aussi pour conduire des recherches sur des sujets d'intérêt général, comme par exemple les bûcherons, les horlogers, les immigrés en Franche-Comté, ou aussi les bagnards.»

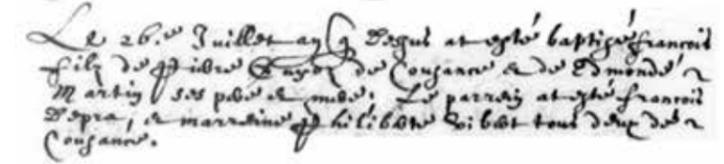
Cousance : relevés achevés

Sur Cousance, ce sont 23.062 actes qui ont été relevés par deux généalogistes : Messieurs Valeyre et Mathon, dont 10.276 baptêmes et naissances ; 2.303 mariages religieux et civils ; 8.679 sépultures et décès et 1.804 actes divers: promesses et

A la recherche de nos ancêtres

Si vous êtes capable de déchiffrer ce texte, alors n'hésitez pas à rejoindre les généalogistes.

Ils sont des passionnés d'une forme particulière de recherche historique : celle des origines familiales et sociales de chacun d'entre nous.



publications de mariage, divorces, confirmations, baptêmes de cloches, etc... de 1688 à 1932.

«Reculer en deçà du 17^{ème} siècle devient ensuite beaucoup plus difficile car alors les registres de baptême n'étaient pas tenus en double exemplaire et beaucoup ont disparu. Ceux auxquels nous avons eu accès ont ensuite été imprimés, ce qui représente un total de douze brochures, soit un total de près de 2.900 pages, destinées à demeurer dans votre mairie, à disposition du secrétariat pour renseigner plus facilement le public qui effectue des recherches»

Comment sont faits les relevés ?

L'association a signé une convention avec le Conseil Général pour photographier les microfilms conservés aux Archives Départementales. Pour Cousance, Roger Valeyre a réalisé 9.655 prises de vues ainsi que 402 photographies à la mairie pour un registre manquant aux archives.

«Ensuite, Monsieur Mathon a lu et déchiffré les dix mille pages de registres pour entrer les données dans un logiciel créé par un membre de notre association baptisé Nimègue en mémoire du traité du 10/08/1678 rattachant la Franche-Comté à la France. Chaque acte relevé nécessitant entre 10 minutes et ¼ d'heure de travail, vous pouvez aisément évaluer le temps que nous avons consacré à votre commune. Ils représentent également un effort financier important pour notre association qui ne dispose que des cotisations de ses adhérents et des aides que certaines communes veulent bien nous accorder.»

Au fait, et le texte introductif ?

Si vous avez calé sur sa lecture, le voici

Le 26^{ème} juillet an cy dessus a esté baptisé françois fils de pierre Guyoz de Cousance et de Edmonde Martin ses père et mère. Le parrain a esté françois Depra, et marraine philiberte Vibert tous deux de Cousance

Le centre d'aide généalogique de Franche-Comté est une association déclarée en 1980 et membre de la Fédération Française de Généalogie.

Adresse du centre d'aide généalogique :
5 avenue de Bourgogne, Besançon.
Site : www.cegfc.net

Tous à vos tiroirs !

Durant le second trimestre 2015, une présentation publique de ce travail sera organisée pour les Cousançais curieux de leurs racines.

Cet événement sera adossé à une exposition de photos consacrée aux événements festifs qui se sont déroulés durant plusieurs décennies au Restaurant de la Gare jusque dans les années 80.

Un appel est donc lancé auprès de tous les Cousançais qui possèdent des documents ou des photos de banquets, de réunions lors d'événements culturels ou sportifs et qui accepteraient de les prêter pour cette future exposition.

N'hésitez pas à contacter :
Nathalie COLONAZET
au 06 85 46 59 77

Commerce, artisanat, industrie : Une nouvelle Union Commerciale est née

Créée tout dernièrement en novembre 2014,
la nouvelle Union Commerciale est aujourd'hui active.



C'est en présence du Maire et d'Élodie Comte, élue référente auprès des commerçants et artisans que s'est tenue tout récemment la première réunion de la nouvelle Union Commerciale où l'ensemble des professionnels cousançois avaient été invités.

La nouvelle jeune et dynamique Présidente Aurélie Ventura présidait cette réunion entourée de tous les membres de son bureau.

Elle a bien su préciser les contours et les objectifs de cette union qui s'impose dans notre commune de près de 1300 habitants. Effectivement ce sont plus de 50 professionnels qui exercent à Cousance. «Cet effectif dynamique et volontaire mérite bien une union commerciale» a-t-elle tenu à souligner.

Parler d'une seule voix et mieux se défendre dans un contexte économique difficile,

mais aussi comment augmenter le chiffre d'affaires en animant l'espace marchand et en imaginant des événements, autant de thèmes qui ont fait l'objet de discussions animées.

«Sans vouloir à tout prix faire de grandes choses, nous sommes suffisamment nombreux pour peser sur certaines décisions et ne pas subir uniquement».

Appuyés par la municipalité, les arguments des refondateurs ont été en tout cas suffisamment convaincants pour engendrer l'adhésion de tous les présents. Des refondateurs, qui avaient fait preuve d'une belle réactivité et présentaient un premier bilan très positif avec la mise en place et la réussite des actions déjà imaginées : celle des sapins comme celle des jeux de Noël et des bons d'achat. Car elles ont marché ! Il reste maintenant à être imaginatif et à rendre encore plus contagieux cet enthousiasme natif.

Les membres du bureau : Aurélie Ventura, la Présidente, qui tient un salon de coiffure. Ouvert en 2008, c'est sa première entreprise. Originaire de Messia elle a choisi de venir chez nous car : «Cousance me paraissait bouger et le bourg est sympa avec sa Grande Rue».

Même constat pour Alain, le patron du bar des sports, toujours à l'affût des propositions originales d'activité.

Karine Doillon qui se définit avec humour comme «La crémillère !» en assure la trésorerie.

Nicolas Morel a démontré qu'il n'hésitait pas, pour la cause, à abandonner quelques instants ses pizzas, et Emily Amber la toilette de nos compagnons à poil pour assurer le secrétariat de l'Union.

Arbres et lignes électriques : bientôt une campagne de recensement.

Début 2015, ERDF va faire le tour de la commune pour évaluer les risques de dommages aux lignes électriques résultant de la végétation.



Source fréquente de litiges avec les propriétaires de terrains traversés, cette évaluation sera une opportunité à ne pas négliger pour se mettre d'accord une fois pour toutes avec ERDF sur les travaux à effectuer, leur périodicité et surtout s'accorder sur leur prise en charge financière.

En l'espèce, quels sont vos droits et vos obligations ?

Deux situations peuvent se présenter :

La ligne est sur le domaine public, un arbre commence à s'y mêler. Il appartient au propriétaire de l'élaguer. C'est le cas typique des haies dont il est bon de rappeler qu'elles ne doivent pas empiéter le domaine public, ni en hauteur, ni en largeur.

Seconde possibilité : la ligne passe sur le domaine privé. Il s'agit alors d'une servitude imposée. Mais cette fois encore, deux cas : si les plantations ont été réalisées après établissement de la ligne, c'est au propriétaire des arbres de les élaguer, mais si les plantations existaient antérieurement à la ligne, ce sont les services d'ERDF qui doivent procéder à l'élagage et en supporter les frais. Ils font alors appel à un prestataire. Le propriétaire doit être obligatoirement avisé de son intervention.

Peut-on refuser ?

Non. En cas de chute d'un arbre sur la ligne, le propriétaire de l'arbre reste responsable des dommages causés. Il peut naturellement s'en protéger par une assurance. Enfin, l'article 12 de la loi du

15 juin 1906 donne l'autorisation au concessionnaire de pénétrer dans les propriétés et d'élaguer. Le propriétaire doit laisser l'accès à la zone d'élagage de ses arbres. Il peut toutefois élaguer lui-même mais sous réserve d'en avertir ERDF et d'en obtenir l'accord.

Pour des renseignements plus complets, notamment les distances à respecter en cas de plantations, vous pouvez vous adresser à la mairie.

Commissions intercommunales: quelques changements.

Notre communauté de communes du Sud Revermont a vu quelques évolutions dans les attributions de compétences. Ainsi, Bernard Poly, conseiller municipal à Cousance passe au tourisme.

Infos Sictom

1. Le Sictom ne propose pas de calendriers, vigilance, car des petits malins se font passer pour des agents Sictom.
2. Le Sictom ne verbalise pas les usagers dont le bac est mal trié, mais il en informe le Maire.
3. En cas de neige, si la tournée n'a pas eu lieu, laisser les bacs sortis, une tournée de rattrapage sera faite
4. Le Sictom prend en charge la réparation des bacs défectueux (couvercle, roues,...) prendre contact avec le secrétariat du Sictom ou le secrétariat de mairie.



Drôles de drones :

Ce sont pas des drones mais bien des cigognes, plus sympathiques, qui ont survolé Cousance mais n'ont pas échappé à l'objectif de Maurice Martin. Merci à lui pour ces photos originales.

Ouvrir un robinet ou évacuer les eaux usées en poussant simplement un bouton, autant de gestes devenus tellement machinaux que seules les vieilles cartes postales sépias, photos émouvantes de femmes allant chercher l'eau à la Fontaine Ronde ou battant leur linge au lavoir de la Pirone rappellent que ce qui apparaît aujourd'hui comme un confort allant de soi n'a pas toujours existé.



Le relevage du bras aérateur

Canalisations et tuyaux : invisible sous nos pieds, l'autre Cousance

Qu'il s'agisse de la distribution d'eau ou du tout à l'égout, Cousance a fait le choix d'être son propre maître, ce qui rend ces prestations particulièrement compétitives pour offrir une eau reconnue comme d'excellente qualité.

Le revers de cette volonté est naturellement les coûts de la maintenance des différents dispositifs ou encore des réseaux et de leur extension, pour lesquelles la municipalité provisionne chaque année au budget municipal les sommes nécessaires.

En 2014, c'est la station d'épuration qui a dû faire l'objet de travaux importants, conséquences de la défectuosité de l'un des énormes roulements à billes autour desquels se fait la rotation du bras appelé aérateur.

Après un mois de travail et la mobilisation de nos personnels municipaux et de Daniel Laurent l'adjoint spécialisé, la station est aujourd'hui réparée et parfaitement fonctionnelle.

Dans la foulée, la commune, après expertise par une entreprise spécialisée a fait procéder au curage et, lorsqu'elle s'avérait nécessaire, à la rénovation des parties les plus abimées des réseaux, après passage de micro caméras. Ainsi, plusieurs cana-

lisations d'eaux usées ont été changées, entre les rues de Bresse et Charrière-Barrat, ainsi que rue du Glacier avec également l'installation d'un dégrilleur, une sorte de tamis et la remise aux normes du déversoir d'orage. En revanche, d'autres ont été supprimés, ceux de la route de Louhans et de Gizia.

A proximité de la gare, l'impossibilité de traverser les voies SNCF a imposé une pompe de relevage pour remonter jusqu'au tout à l'égout les eaux usées des riverains.

D'autres travaux sont à venir. Une pompe de relevage, encore une, qu'il conviendra de changer, et qui a pour fonction de renvoyer à la station d'épuration, les eaux usées du puits de collecte situé en Lune.

La distribution d'eau potable fait également l'objet d'une surveillance particulière de la part des agents municipaux. Pour en disposer au robinet, il convient de renvoyer des six puits de captage situés « En Lune » qui collectent l'eau de la nappe. Trois pompes alimentent à cet effet un premier réservoir collecteur, d'où l'eau est redirigée jusqu'au réservoir souterrain de Bian, d'une capacité de 630m³ afin que la hauteur garantisse une pression suffisante.

Mais la puissance électrique disponible « En Lune » devenant excessive, surtout lorsque le stade est au maximum de son éclairage, les pompes se mettent en sécurité et cessent de fonctionner. Il conviendra donc de remplacer à court terme le poste de transformation.

Une bonne chose pour le maire : « Il s'agit d'un vieil appareil au pyralène et je le verrai disparaître sans regret ! »

Attention aux lingettes :

La station d'épuration ne peut pas tout digérer ! Il en est ainsi des lingettes usagées, redoutables, car elles ne se dissolvent pas, s'accumulent jusqu'à boucher les canalisations, bloquer les pompes de relevage et peuvent même se répandre, notamment dans la rivière. Pensez donc à l'environnement et choisissez la poubelle mais pas vos toilettes pour éliminer ces lingettes. Nos agents techniques vous en remercieront.

Protéger les Cousançois

En matière de sécurité, le risque c'est la routine.

Un souci qui a conduit la municipalité à faire expertiser par les pompiers l'état de nos dispositifs.

« Les derniers incendies, des halles en 1999 et de la Maison de retraite de Bian, ont mis en évidence toute la vigilance qu'il convient d'avoir en terme de réserves d'incendie. »

Les bornes à incendie qui le nécessitent seront renouvelées, leur réseau étendu, les réserves d'eaux seront de nouveau recensées, les circulations des véhicules spécialisés mieux prises en compte.

« Un travail d'expertise va donc être engagé en début d'année en étroite collaboration avec Emmanuel Charvet, l'adjoint responsable des pompiers Cousançois et les services du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Les investissements nécessaires pour garantir la sécurité de nos concitoyens qu'il s'agisse de l'entretien ou de l'extension des moyens seront inscrits désormais chaque année au budget. »

Elections départementales 2015 : une petite révolution !

Ce sera le dimanche 22 mars pour le 1er tour et le 29 mars 2015 que seront renouvelés les conseils généraux.

Mais en 2015, un nouveau découpage des cantons entame la réforme structurelle de l'Etat. Le Jura comportera 17 cantons et celui de Saint Amour, canton numéro 13, se regroupera désormais avec ceux de Beaufort et Saint-Julien, et comprendra les communes suivantes :

Andelot-Morval, L'Aubépin, Augea, Augisey, Balanod, La Balme-d'Epy, Beaufort, Bonnaud, Bourcia, Broissia, Cesancey, Chazelles, Chevreaux, Cousance, Cressia, Cuisia, Dessia, Digna, Florentia, Gigny, Gizia, Graye-et-Charnay, Grusse, Lains, Loisia, Louvenne, Malleray, Maynal, Monnetay, Montagna-le-Reconduit, Montagna-le-Templier, Montfleur, Montrevel, Nanc-lès-Saint-Amour, Nantey, Orbagna, Rosay, Rotalier, Saint-Amour, Saint-Jean-d'Etreux, Saint-Julien, Saint-Laurent-la-Roche, Sainte-Agnès, Senaud, Thoissia, Val-d'Epy, Vercia, Véria, Villechantria, Villeneuve-lès-Charnod, Vincelles.

Le bureau centralisateur de ce canton élargi est celui de la commune de Saint-Amour.

Conserver nos pompiers

Avoir des équipements modernes et adaptés n'est pas tout, encore faut il avoir du monde pour les mettre en œuvre !

En effet, dans les communes, les sapeurs-pompiers sont des volontaires rattachés à un CIS ou « Centre d'Intervention et de Secours ».

Pendant la journée, il est souvent difficile de rassembler très vite ces volontaires car la plupart travaillent. Le règlement opérationnel du SDISS préconise la disponibilité de 2 sapeurs-pompiers.

Il faut obtenir aussi de leurs employeurs qu'ils acceptent en cas d'alerte de les voir soudainement quitter leur travail.

Le recrutement de nouveaux volontaires est crucial et vital pour la pérennité de notre service de secours et d'incendie à Cousance.

Les décisions budgétaires des collectivités pourraient décider de fermer certains centres où les signalements d'absence en journée semaine seraient trop fréquents.



Un risque pour Cousance auquel n'est pas prêt à se résoudre le maire, qui entend bien maintenir le CIS de la commune et travaille sur différentes pistes pour sa sauvegarde.

Randonneurs et touristes :

La communauté de communes du Sud Revermont a édité un cartoguide de son territoire recensant tous les sentiers balisés qui est vendu 5 euros.

Disponible à l'ADESSUR ou à la Communauté de Communes, 10, Grande Rue, BP 7 39190 Beaufort.

Le plan local d'urbanisme donner un futur à notre avenir

Le précédent «Cousance Mag'» vous rappelait l'importance de la réflexion actuellement menée par vos élus sur l'évolution de la commune.

D'ici deux ans les grandes lignes qui ont l'ambition de la dessiner seront définies dans ce fameux Plan Local d'Urbanisme.

Un document à l'intitulé trompeur, car son enjeu ne se réduit pas seulement à revoir la répartition et la frontière entre les différentes zones constructibles ou agricoles, mais doit intégrer aussi l'environnement, les réseaux, les transports, les dessertes, bref, tout ce qui constitue le «Vivre ensemble».

Si les travaux pour le changement des conduites d'eau et la création des réseaux séparatifs, comme la modernisation de l'éclairage public relèvent de l'évidence, les pistes aujourd'hui ouvertes s'organisent en trois grands domaines :

L'Environnement physique et naturel.

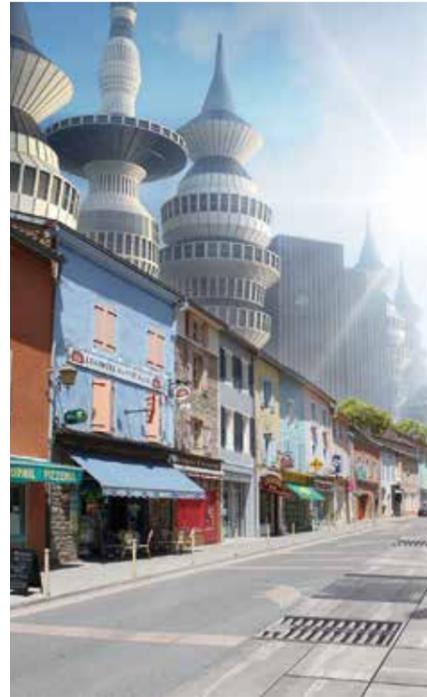
132 ha de forêt appartiennent à Cousance. Comment la protéger ? Comment la faire vivre ? Quelles précautions et quels aménagements, environnementaux, touristiques, voire sportifs ou économiques, envisager ?

L'environnement urbain :

Le développement de l'habitat à Cousance doit-il favoriser les extensions de lotissements ou au contraire, la réhabilitation et le confortement du centre village, déjà engagé avec l'opération «Cœur de village» il y a bientôt dix ans, mais limitée à la grande rue ? Et doit-il s'orienter plutôt vers le sud ou plutôt vers l'ouest ? Quels chemins piétonniers privilégier ? Comment mieux intégrer le quartier de Fleria en lui conservant son identité ?

L'Economie et la vie sociale, enfin.

Comment embellir la commune ? Quelles idées pour le devenir des bâtiments patrimoniaux : le poids public, la gare, la bibliothèque ?



Quelle réorganisation pour les abords du groupe scolaire et les parkings ? Quel phasage pour le développement des réseaux, fibre optique ou assainissement ? Comment offrir des activités aux adolescents ou aux jeunes adultes ?

Indicatif, le PLU est aussi doté d'une puissance juridique opposable, notamment pour tout ce qui concerne les autorisations d'urbanisme. La concertation avec les habitants est donc capitale. Mais si des réunions et une enquête publique sont obligatoires, le maire souhaite aller au-delà et associer le plus largement possible les Cousançois à cette réflexion : «Si imposer des décisions est quelquefois le devoir du maire, il doit aussi s'assurer qu'elles seront partagées par le plus grand nombre. Et la seule façon d'y arriver est avant tout d'être capable d'écouter les autres. Mais pour cela, il faut le vouloir et aussi s'en donner les moyens».

Ces moyens, «Cousance Mag'» en fait partie, et si vos élus travaillent déjà sur ces enjeux futurs, ils doivent aussi rester ouverts à la réflexion de tous. Si vous le souhaitez, n'hésitez donc pas à restituer vos idées, remarques et suggestions sur notre site internet ou à la mairie sur un cahier réservé à cet effet.



Bornes électriques, le Jura en prise !

Cousance a répondu à la proposition du Conseil Général qui souhaite faciliter le développement des véhicules électriques et se dotera à cette fin d'une borne de recharge.

Elle sera située rue Charrière Barras près du Super Marché «Colruyt». Rappelons que le Conseil général du Jura va déployer 46 bornes de recharge pour les véhicules électriques sur l'ensemble du département.

Les bornes seront distantes d'une vingtaine de kilomètres les unes des autres et placées aux abords des axes routiers ainsi que dans des bourgs dotés de commerces et services.

Passer de l'Éducation à l'Économie :

Nouvellement élu, Christian Bretin avait accepté de prendre en charge les fameux temps d'activité périscolaires, dossier communautaire difficile, objet de polémiques au plan national. Il y fallait trois qualités : imaginer, convaincre, improviser.

Challenge réussi pour notre maire, d'autant, comme il le rappelle : «Au départ, ma culture professionnelle était éloignée de ces questions» Une efficacité qui lui vaut aujourd'hui d'avoir été pressenti pour une autre action encore plus sensible, celle du développement économique.

Davantage en prolongement de son passé professionnel, elle est aussi en cohérence avec les choix communautaires qui ont désigné Cousance comme lieu d'implantation de la zone industrielle.

«J'ai bien l'intention de m'y investir à fond : je souhaite organiser une série de rencontres vers les professionnels de tout le territoire communautaire : entreprises, artisans, commerçants, professions libérales. Je proposerai ces rencontres sur le lieu d'activité de ces professionnels ; le but de ces

moments d'échanges sera d'écouter et de questionner, afin de mesurer et appréhender les attentes et les besoins.

Les éléments ainsi obtenus constitueront un potentiel de connaissances qui seront de nature à guider et orienter les approches de notre communauté de communes du sud Revermont vers ces professionnels.

Il convient d'attacher à ce segment du marché l'importance qu'il mérite car il représente un poids considérable tant en nombre qu'en potentiel économique.

Concrètement les entretiens se dérouleront à hauteur d'une demi-journée par semaine lors du premier trimestre et l'objectif sera de rencontrer un panel d'environ cinquante professionnels équitablement répartis sur le territoire communautaire en termes de métiers et de géographie».

Forêt communale : un engagement sur 15 ans.



La forêt communale : Les techniciens de l'office national des forêts ont présenté au conseil qui dans sa délibération a approuvé à l'unanimité, un projet d'aménagement de la forêt communale pour les 15 ans à venir.

Ce projet maintenant approuvé, précise ce qu'il convient de mettre en oeuvre sur le plan administratif, technique et financier.

Dans un prochain «Cousance Mag'», un article plus détaillé reviendra sur ce sujet et cette forêt, richesse de notre Commune et l'un de ses plus beaux patrimoines.

Ne pas laisser partir la poste

Nouveaux locaux, nouvelles technologies, relation personnalisée.

Pour Christian Bretin, «Il était hors de question de voir disparaître notre bureau de poste sans réagir !» Le conseil municipal, tout en regrettant le désengagement irrémédiable et programmé du service public, a donc décidé de lui substituer une agence postale communale.

Après renseignements pris auprès des communes qui ont mis en place un tel dispositif, il s'avère qu'en se recentrant sur les besoins locaux, le changement apporté fait l'unanimité :

«Nous aurons la maîtrise des horaires et du recrutement du personnel, par ailleurs la négociation avec les services de la Poste m'a permis d'obtenir des subventions d'investissement et même de fonctionnement. Au final le service rendu sera supérieur à ce qui existe aujourd'hui. Il en sera ainsi des boîtes postales, par exemple, qui seront disponibles en dehors des heures d'ouverture» précise le Maire.

Cette future agence sera implantée 63 Grande Rue, dans l'ancien magasin d'électroménager que la municipalité vient de racheter.

Projet d'aménagements prévus pour le cimetière



Le parking du cimetière est aujourd'hui trop petit, et même inadapté sur le plan de la sécurité.

En continuité des travaux conséquents réalisés à l'intérieur du cimetière, il apparaît que ce parking doit faire l'objet d'un aménagement sécuritaire et esthétique.

Notre municipalité a décidé de faire procéder à des travaux d'agrandissement au cours du 1^{er} semestre 2015.

C'est Christophe Brisé, architecte, qui a été désigné pour dessiner ce nouveau parking qui conjuguera un aménagement paysager agréable et un nombre de places important.

Futurs aménagements de l'aire de loisirs « En Lune ».

L'enquête menée par le cabinet Domon chemine.

Presque vingt entretiens avec des personnes représentatives ou des responsables associatifs sur un premier panel de vingt cinq ont déjà été réalisés.

Rappelons qu'à l'issue de ces concertations M. Domon présentera un projet de restructuration de ce vaste espace «En lune»

dont beaucoup d'équipements ont vieilli aujourd'hui. Cette aire sportive et de loisirs chère aux cousançois de tous âges est une vitrine de l'entrée de notre commune qu'il convient d'embellir et d'adapter aux différentes attentes exprimées.

Ensemble pour améliorer notre cadre de vie

Encore un projet pour Cousance : celui d'une journée citoyenne le **samedi 30 mai**.

Cette journée citoyenne visera à mobiliser les cousançois autour d'un même projet : améliorer notre cadre de vie.

Cette initiative favorisera la communication entre les habitants, toutes générations confondues et créera un lien fort.

Durant cette journée, les bénévoles se réuniront pour réaliser de petits chantiers : nettoyage, fleurissement, réparations... pour embellir nos rues, nos quartiers. Une action utile à tous !

Tous les cousançois volontaires, quelque soit leurs âges, leurs compétences sont les bienvenus.

Trouver une location :



La commune possède des appartements à louer.

> Deux T4, situés 4 Rue de la Gare : loyers respectifs : 365 et 384 euros.

> Deux F3, situés au 43 et au 45 Grande Rue : loyers respectifs : 415 et 395 euros.

> Deux T2 au 87 Grande Rue : loyers respectifs : 389 et 360 euros.

> Un T5 au 87 Grande Rue : loyer 510 euros.

> Un F3 duplex, 55 Grande Rue : loyer 487 euros.

Bien situés, ces logements sont modernes, et en excellent état.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser en mairie

Espace communication

La municipalité réfléchit à une redéfinition de l'espace situé sous les halles vers l'arrêt des bus.

L'idée est de le rénover pour le remettre propre et le rendre d'aspect plus agréable. Une surface restera toujours ouverte à l'affichage libre.

Prêt pour la guerre des étoiles ?



Eau forte inquiétante, cette atmosphère futuriste illustre des jeux de stratégie issus de Grand Theft Auto.

Souvent abrégé GTA, ces jeux d'action-aventures créée par Davy Jones, sont conçus avant tout pour la vidéo mais c'est sous leur forme papier qu'une association, «Ludirunner», se propose d'y initier les Cousançois à partir de seize ans.

Venez nombreux chaque dimanche après midi entre 15H et 17H au gymnase de Cousance, sans oublier votre désintégréateur protonique et autre briseurs de symétrie.

Renseignements et inscriptions au 06 99 96 22 27

Donner de soi

L'amicale des donneurs de sang de Cousance vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.



Depuis la dernière assemblée générale, 6 collectes ont eu lieu le 3 janvier, 7 mars, 2 mai, 4 juillet, 29 août, 7 novembre, avec 542 présentés, 497 prélevés et 32 nouveaux donneurs contre 533 présentés, 495 prélevés et 17 nouveaux pour 2013.

«En 2014, nous avons fait deux campagnes de promotion et de nombreux échanges avec les autres amicales ou associations du département. Merci à l'ensemble des bénévoles du téléthon et à l'aide constante et amicale des pompiers, de l'AS basket, du vélo club, des sapins de Bian, de la gymnastique, des voix du vent, et des sonneurs de cloche de Gizia.»

Pour 2015 les manifestations seront les suivantes :

> vendredi 3 avril, loto salle de la Grenette à Cousance
> Dimanche 14 juin randonnée pédestre (départ 8H stade de Cousance)

Collectes 2015 :

> Vendredi 2 janvier à Cousance de 16H00 à 19H30
> Vendredi 6 mars à Cousance de 16H00 à 19H30
> Vendredi 15 mai à Cousance de 16H00 à 19H30
> Vendredi 10 juillet à Beaufort de 16H00 à 19H30

> Vendredi 4 septembre à Cousance de 15H30 à 19H00 (fête de Cousance)
> Vendredi 30 octobre à Cousance de 16H00 à 19H30

En 2015, les collectes de plasma reprendront. En France, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour. Chaque année, plus de trois millions sont effectués en France, avec en 2013 plus d'un million sept mille donneurs.

Depuis une dizaine d'année, les besoins en produits thérapeutiques dérivés du sang sont en constante évolution (plus 3% par an en moyenne), c'est pourquoi l'amicale fait toujours appel à de nouveaux donneurs. Ils doivent avoir entre 18 et 70 ans. Un homme peut donner 6 fois par an contre 4 fois pour une femme.

Les médicaments pour le cholestérol et la tension n'interdisent pas de donner son sang.

«Donner de soi en donnant son sang, c'est le plus beau geste eu monde qui bénéficie à ceux qui souffrent.» souligne le président qui ajoute : «Merci à tous les donneurs et toutes les personnes qui ont participé à nos manifestations, merci également à la municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte.»

Du plaisir à chanter

L'association cousançoise LE CHŒUR DU BON PAYS entame sa 5^{ème} année d'existence.

L'engagement de Roland Ménéguéz chef de chœur reconnu professionnellement pour ses qualités de direction, va permettre de consolider l'ensemble et de concrétiser le projet de développement, qui s'enracine un peu plus à Cousance lieu désormais des répétitions, tous les vendredis de 16h30 à 18h30 à la Maison des Frères mise à disposition par la municipalité.

VENEZ NOUS REJOINDRE, N'HESITEZ PAS, contacts : Jacques Fléchon 03 84 85 91 41 Mail : lechoeurdubonpays@orange.fr



Retour sur le festival de jazz



Le 13, chiffre porte-bonheur pour beaucoup, l'était certainement en ce mois d'octobre pour les organisateurs du festival de jazz, car la 13^{ème} édition fut un grand cru, et un très gros succès populaire

En présentant un programme varié et de haute qualité, l'association « jazz en Revermont » avait mis tous les ingrédients nécessaires pour cette réussite.

Cette année, notre commune a eu le privilège d'accueillir durant 2 jours le festival.

Le vendredi, STRINGS FOR TWO et MURIEL FALZON QUARTET, donnèrent le ton à la manifestation, devant environ 250 personnes comblées, et le samedi, la soirée de gala emplit le gymnase communal, cette fois avec 800 amateurs, lui donnant un petit air de «zénith». Les jeunes d'HAFANAN avec leur musique tout en douceur en première partie, puis Didier LOOKWOOD en tête d'affiche donnèrent un spectacle inoubliable.

Il faut dire que ce virtuose du violon, de renommée mondiale, de passage à Cousance entre La Rochelle et Paris, gratifia l'assistance d'un concert magistral et

exceptionnel pour notre petite commune. Cette édition du festival marque une évolution importante vers une reconnaissance de cette manifestation, bien au-delà de notre région.

Que nous réserve « Jazz en Revermont » pour la prochaine édition ?

Certainement d'autres bonnes surprises !

A ce sujet, le président Michel GUILLOT précise : «Nous allons essayer de proposer un concert du vendredi avec des musiciens connus de tous, novices ou professionnels, et conserver le spectacle du samedi avec des artistes de renom. Garder un prix très correct pour la qualité du spectacle est aussi une de nos préoccupations».

RENDEZ-VOUS
LES 09 et 10 OCTOBRE 2015

Festival de la BD

La 25^{ème} édition du festival de Bande Dessinée a encore, cette année, pu compter sur un public fidèle venu en nombre des environs mais également des départements voisins et de la France entière.

Pas moins de 20 auteurs et scénaristes étaient présents pour dédicacer leurs derniers ouvrages.

Cette année, l'équipe de l'ALVE a souhaité rendre hommage à Juan, un enfant du pays en lui confiant la présidence et les clés du 25^{ème} festival.

A cette occasion, le gymnase s'est vêtu d'une ambiance paddock et l'on pouvait au détour d'une allée admirer la magnifique Lotus jaune, généreusement prêtée pour l'occasion par M. Jean Ferrier.

Le coin enfants, encadré en partie par les animateurs du Centre de Loisirs de Beaufort, proposait un espace lecture, jeux de société, maquillage, dessin, sculpture sur ballon, quizz... Trois enfants ayant répondu au quizz sont repartis avec une BD dédicacée.

Les auteurs ont tous beaucoup apprécié notre petit festival, chaleureux et convivial ainsi que l'accueil de son public.

Les projets pour la 26^{ème} édition

- > Créer des actions avec l'Union Commerciale (jeux concours, vitrine,...)
- > La modification de la date historique du festival est en cours de discussion. La question sera tranchée le 24 janvier.
- > Etendre le festival sur un ou plusieurs autres sites de Cousance.
- > Trouver des bénévoles, surtout pour aider à l'installation la semaine du festival.



Embellir et Fleurir

Avec l'obtention de la seconde place dans sa catégorie pour la 2^{ème} année consécutive, au Concours des villes et villages fleuris du Jura, Cousance démontre qu'il existe dans notre commune un vrai savoir-faire, mais aussi de l'imagination et des bénévoles.

Une satisfaction pour Nathalie Colonozet, première adjointe : «Si nous sommes satisfaits de notre récompense, c'est grâce à tous les bénévoles et à nos employés municipaux ainsi qu'au financement de notre municipalité. Cette reconnaissance nous la leur dédions, ainsi bien sûr qu'à tous ceux qui ont fleuri leurs façades».

Pour 2015, le challenge sera de faire encore mieux et d'obtenir la première place.

La commission municipale a des idées : «Mettre à l'honneur un monument municipal est aussi notre objectif. Nous pensons plus précisément à la bibliothèque. Mais l'esthétique doit envisager les saisons, avec les illuminations qui succèdent aux fleurs par exemple»

Dernière nouvelle :

«Avec l'arrivée du printemps, nos premières fleurs sur le «Champ de foire Rue de la Gare» se dévoileront. Venez découvrir dès le mois de mars, les premières floraisons».

Pour rejoindre la commission fleurissement, rapprochez-vous directement de Nathalie Colonozet ou encore des secrétaires de mairie.



Lectures communes «Lire fait grandir les cultures»

JE SUIS
LECTURE

24 et 25 juillet 2015



L'association des maires ruraux de France (AMRF) propose depuis quelques années une action en faveur de la lecture en milieu rural avec un triple objectif :

- Valoriser la lecture en milieu rural donc la culture
- Créer des liens intergénérationnels
- Valoriser les actions menées par les petites communes

En ces années de commémoration de la guerre de 1914-1918, il nous a paru intéressant d'adhérer à ce projet et de choisir un thème se rattachant à cette époque :

Programme :

1 – Lectures publiques le vendredi 24 juillet : pages de la littérature précédant juste la 1^{ère} guerre mondiale.

2 – Guinguette sous les halles le même jour pour évoquer l'esprit d'avant guerre avec de la musique, et des chansons de l'époque, boissons et plateaux repas (avis aux chanteurs et musiciens bénévoles !)

3 - Lectures publiques le samedi 25 juillet de Lettres de poilus, d'extraits de romans en lien avec la 1^{ère} guerre mondiale. Enfin, point d'orgue le soir, l'accueil d'un romancier et le spectacle «Un an sans te voir» de Rose Sarazin et Hervé Frémeau sous le préau de l'ancienne école de garçons (actuelle bibliothèque).

La municipalité de Cousance, la bibliothèque, les associations «Itinéraires et Découvertes», «Lire et faire lire», «Coup de théâtre», Nathalie Bray, conseillère littéraire, de la Librairie des Arcades à Lons, Marie-Ange Gontara, comédienne-chanteuse et des bénévoles de tous âges

oeuvrent à la mise en place de cette action prévue les vendredi 24 et samedi 25 juillet.

A noter : la toute nouvelle Union commerciale cousançoise se propose d'appuyer cette action en incitant ses commerçants à décorer leurs vitrines en juillet dans le thème que nous avons choisi.

Pour cela, nous recherchons des livres, romans, photos ou livres de classes du début du XX^{ème} siècle.

Très important : ce projet doit être l'affaire de tous, des enfants, aux parents et grands-parents. Il doit être l'occasion de réaliser quelque chose ensemble et nous sommes à l'écoute de toutes vos propositions ou souhaits. Nous faisons également appel à tous les Cousançois qui accepteraient d'être lecteurs ou lectrices ainsi qu'à tous ceux qui accepteraient ponctuellement de nous ouvrir leur jardin, cave ou salon pour écouter ces lecteurs ! (Les textes seront proposés par les organisateurs mais vous pourrez bien sûr nous faire d'autres propositions).

Occasion de découvrir des lieux de Cousance insolites et méconnus ! D'avance, merci à tous !

Pour tous renseignements ou propositions, s'adresser à :

- Nathalie Colozet 1^{ère} adjointe
tél : 06 85 46 59 77
- Marie-Noëlle Bretin Présidente de «Itinéraires et Découvertes»
tél : 06 47 23 81 90
- Christine Saget Bénévole Relais de «Lire et faire lire»
tél : 03 84 85 91 15
- Claude Goudot bibliothécaire à Cousance tél : 03 84 48 92 84

Relais assistantes maternelles :

Depuis quelques années un relais assistantes maternelles a été mis en place par la Communauté de Communes du Sud Revermont. Il s'agit d'un service public gratuit.

Vous pouvez y trouver la liste des assistantes maternelles du canton, les informations et documents concernant l'emploi d'une assistante maternelle (contrat, projet individuel, certificat de travail...) des conseils pour vos démarches administratives.

Il organise deux fois par mois tous les mardis des semaines paires à Cousance au centre de loisirs des jeux, des ateliers musique, des créations et animations pour les petits. Accueil lui aussi gratuit.

Le relais assistantes maternelles est animé par Alexandrine Pilet. Vous pouvez la contacter au 10 Grande Rue à Beaufort 39190 Tel 03 84 25 14 08



Besoins de Conseils en architecture ?

Pensez au CAUE : «Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du jura».

A Lons, Dole et Morez, une permanence pour des conseils est mise en place ; Vous souhaitez construire ou transformer votre habitation, un architecte conseil peut vous recevoir.

La prestation est gratuite. Elle peut aussi concerner la réglementation.

151, rue Regard chaque mardi de 8h30 à 11h ou de 14h à 17h
Rendez-vous 03 84 24 30 36

Améliorer votre isolation, changer de chauffage ?

Le Conseil Général en association avec l'Etat propose des subventions pour les travaux de chauffage, de remise aux normes électriques et d'isolation.

Un guichet unique, « Jura Habitat » où des experts peuvent analyser les besoins des propriétaires ou des locataires en vue de la réhabilitation de leur habitat ancien, les conseiller et les aider à monter leurs dossiers, a été ainsi mis en place. Il recense toutes les aides possibles et leurs conditions d'attribution.

Bernard Cantenot, le directeur, sollicité par « Cousance Mag », considère toutefois que pour 2015, il est encore prématuré d'évoquer les conditions d'accès à ces aides car les dispositifs sont en cours de remaniement et seront connus courant mars.

JURA HABITAT
32 rue rouget de Lisle BP 20460,
39 007 LONS LE SAUNIER cedex
Standard : 03 84 86 19 10



Payer l'eau ou les factures du service public par internet : c'est possible !

Il suffit de vous munir de votre « Avis de Sommes à Payer » que vous venez de recevoir :

- Connectez-vous à l'adresse Internet : www.tipi.budget.gouv.fr
- Saisissez les renseignements demandés
- Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran
- Vous êtes orienté vers la page sécurisée pour saisir les coordonnées de votre carte bancaire
- Validez et vous recevez dans votre messagerie confirmation de votre paiement.

Bon à savoir

Si vous devez vous acquitter d'un P.V. préférez aussi internet. C'est la seule méthode incontestable car les timbres amendes sont parfois volés et la partie détachable à conserver en tant que preuve de paiement n'est pas toujours considérée comme probante par le Ministère Public car des contrevenants tentent de l'utiliser plusieurs fois.

Bus et Trains, horaires :

Attention : ces horaires sont indicatifs et peuvent être modifiés, notamment ceux de la SNCF qui engage des travaux sur la ligne.

Par le train :

> Direction de Bourg et Lyon
Au départ de Cousance :
06h14; 08h11 (sauf Week End); 18h17

Aux départs de Saint-Amour :
10h26; 16h26; 21h26 avec possibilité d'y être emmené gratuitement en taxi depuis Cousance.

> Direction de Besançon
Au départ de Cousance :
07h 43 (sauf Week End); 10h46; 17h46

Au départ de Saint-Amour :
08h35 avec possibilité d'y être emmené gratuitement en taxi depuis Cousance.

Revenir de Saint Amour: En taxi :
correspondance avec les trains de 18h35 et 19h26 à Saint Amour.

Attention: Il faut réserver le taxi 24h à l'avance au 08 00 80 24 79 (appel non surtaxé) en précisant l'horaire du train mais aussi avoir la courtoisie de prévenir en cas d'annulation.

Par le Bus :

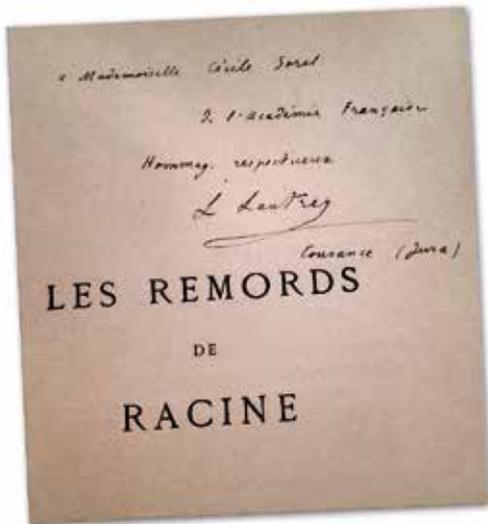
(tarif universel et forfaitaire de deux euros)
Ligne 901 départ sous les halles :

> Direction de Bourg
Cousance : 08h16;
(Bourg 09h15) 12h51;
(Bourg 13h 50) 16h56;
(Bourg 17h55)

> Retours de Bourg
Bourg : 08h10;
(Cousance 09h09) 12h15
(Cousance 13h24) 16h15
(Cousance 17h24)

Retours de Saint Amour : 06h 47
(Cousance 07h07) 18h28
(Cousance 18h50)

Un Cousançois méconnu : Louis Lautrey



Si par hasard un jour, vos pas vous conduisent au Panthéon à Paris, vous pourrez découvrir au fond de la nef la plaque souvenir dédiée aux 560 écrivains morts pour la France durant la 1^{ère} guerre mondiale, et ainsi avoir la surprise d'y découvrir le nom d'un Cousançois : Louis Lautrey (1864-1915).

Mais qui est donc Louis Lautrey dont l'épouse était la petite-fille du député Georges Trouillot et dont la fille unique (que beaucoup de Cousançois ont connue) a épousé le petit-fils du banquier lédonien Camille Prost ?

Pour la petite histoire, Georges Trouillot et Camille Prost, dont les noms nous sont familiers puisqu'ils ont chacun leur rue à Lons le Saunier, étaient politiquement plutôt opposés !

Revenons à Louis. Il est né à Cousance le 21 juillet 1864 et après ses études au Lycée de Lons le Saunier, il entre à Saint Cyr et en sort en 1885 avec le titre de sous-lieutenant. Parvenu au grade de capitaine, il démissionne pour revenir vivre auprès de sa famille à Cousance. C'est alors qu'il s'adonne à sa passion, l'écriture. Erudit, à la fois historien et poète, maniant aisément le latin et le grec classique, il publie plus de dix volumes dont plusieurs ont été couronnés par des Académies savantes. Sa « Vie du Capitaine La Cuson » (1607-1681) constitue aujourd'hui une référence dans le monde des historiens.

Parcourant Cousance et ses environs à pied, lisant et écrivant, Louis Lautrey vit heureux dans sa maison proche de l'église, entouré de son épouse Marie-Louise Tronc et de sa fille unique qu'il adorait, née en 1911, Denise-Henriette : la future Madame Prost-Lautrey dont beaucoup d'entre nous se souviennent.

Cette existence quasi idyllique aurait pu durer longtemps encore. Pourtant Louis, âgé alors de 50 ans en 1914, considère avec une froide résolution qu'il est de son devoir de rejoindre l'armée pour défendre sa patrie. Le 20 août 1914, de Cousance, il écrit ces mots à Emile Monot (Conservateur des Beaux Arts) :

« Mon cher ami, je pars ce soir pour Toul où je suis nommé capitaine au 346^{ème} régiment d'infanterie. Comme je ne faisais plus partie de l'armée depuis cinq ou six ans, j'ai été obligé de m'engager il y a quinze jours; car il aurait été trop honteux, pour un vieux de la vieille, de voir battre les Prussiens sans moi. »

Hélas, il ne reverra pas Cousance ni les siens car après six mois de campagne, il meurt, le 31 mars 1915 sur le terrible champ de bataille de Bois le Prêtre, au nord de Pont à Mousson. Il tombe, frappé

d'une balle, au moment où, à la tête de sa compagnie, il allait à l'assaut d'une tranchée allemande.

Nous vous reparlerons de manière plus détaillée de cet homme érudit et courageux. Pour terminer, imaginons-le se promenant dans le Cousance d'avant 1914 au travers de ces quelques vers :

*« Rentrons, car le soir tombe,
au village qui fume.
Les feuilles aux fossés pourrissent
par monceaux.
Sur le chemin durci résonnent des sabots.
Tout m'accueille d'un air familier et rustique.
Les arbres, les buissons pour moi
sont des reliques,
Et ces humbles logis de pierre au vaste toit
Qui couvre bien les gens et les bêtes du froid.
Cela sent le fumier et la potée aux raves;
L'aigre haleine du vin nouveau souffle
des caves;
Sur le seuil encombré de poules, mon voisin
Conte d'un ton traînard les fléaux du raisin :
Grêle, pluie et gelée et soleil ont fait rage ;
Bah ! le vieux vigneron garde
tout son courage :
- Comtois, rends-toi !
- Nenni, ma foi ! »*

Infos utiles !

Bibliothèque

Le mercredi : de 14 h à 18 h.
Le samedi : de 9 h à 12 h
et de 14 h à 16 h.

Infirmières

Tél. : 03 84 85 90 33
29, grande rue.

Pharmacie

Tél. : 03 84 85 90 34
33, grande rue

Médecins de garde

Tél. : 39 66
Situations d'urgences médicales
extrêmes : le 15
En semaine : entre 20 h et 24 h
Les week-ends et jours fériés :
entre 8 h et 24 h

Déchetterie

Tél. : 03 84 25 15 84
à BEAUFORT, lieu dit «Champs Monard».
Tous les matins, sauf le lundi de 9 h à 12 h

Pôle d'accueil et de services

Tél. : 03 84 48 45 45
à BEAUFORT,
10 grande rue.
<http://www.accueil-sud-revermont.fr>
Pour toutes questions liées au logement,
l'emploi, le tourisme, les démarches
administratives, les associations.
Billetterie spectacles et manifestations
locales. Billets SNCF.